

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

3 U 4

Tribunal de première instance de Rennes

Répertoire numérique détaillé

Par

Pascale FLEURY

Assistante de conservation du patrimoine

Sous la direction de

Pascale MORNE

Attachée de conservation du patrimoine

Mai 2012

Introduction

Référence

FR AD 35/3U4

Intitulé

Tribunal de première instance de Rennes

Dates

1800 - 1940¹ (dates d'activité du tribunal).

Niveau de description et importance matérielle

Ce fonds de 255 mètres linéaires est composé de 4357 articles. Il est constitué en majeure partie de répertoires, minutes et dossiers de procédure.

Modalités d'entrée

Versements

Historique de l'institution

La loi du 27 ventôse an VIII crée dans chaque département des tribunaux de première instance. Ils prennent la suite des tribunaux de district de la période révolutionnaire. Ainsi, six tribunaux de première instance sont créés en Ille-et-Vilaine à Fougères, Montfort-sur-Meu, Redon, Rennes, Saint-Malo et Vitré.

De 1800 à 1926, l'organisation et le fonctionnement du tribunal de première instance de Rennes reste stable et gère principalement des affaires du ressort de son arrondissement.

La réforme de 1926 (décret du 3 septembre 1926) supprime les tribunaux de première instance des arrondissements de Fougères, Montfort-sur-Meu, Redon et Vitré. Elle provoque la concentration des affaires au tribunal de première instance de Rennes, alors renommé tribunal départemental d'Ille-et-Vilaine, section de Rennes. Cependant, face à une gestion trop lourde, les lois des 22 août 1929 et 21 novembre 1929 rétablissent, à partir du 1^{er} octobre 1930, les tribunaux de première instance des arrondissements.

¹ Par souci de cohérence et de compréhension des dossiers concernés, les pièces datant hors de la période de 1800 à 1940 n'ont pas été retirées du fonds, ce qui explique la présence de documents datant de 1609 à 1963.

Ces tribunaux sont définitivement supprimés en 1958 avec la grande réforme des institutions judiciaires qui prévoit une révision de la carte judiciaire, instituant le tribunal de grande instance de Rennes et celui de Saint-Malo.

Installé au rez-de-chaussée du Parlement de Bretagne, dans les anciens cachots², le tribunal de première instance de Rennes est organisé en quatre grandes sections :

- le « parquet » désigne les services et les affaires dirigés par le procureur ;
- le greffe civil, composé de deux chambres, statue sur des affaires civiles et en matière gracieuse³, en audience publique ou en huis-clos (chambre du Conseil) ;
- le greffe correctionnel traite toutes les affaires en matière pénale ;
- le tribunal départemental des pensions militaires gère les demandes de pension aux militaires et à leurs ayants-droit.

Juridiction de droit commun en matière civile, le tribunal de première instance statue sur tous les types d'affaires dont la connaissance n'a pas été attribuée à d'autres juridictions spécialisées. Ville importante, Rennes s'est vu doter d'un tribunal de commerce dès 1710, retirant au tribunal de première instance la gestion des affaires commerciales de cet arrondissement. Cependant, lors de la réforme de 1926, le tribunal a eu l'occasion de statuer en matière commerciale pour les arrondissements qui lui étaient rattachés.

En dernier ressort, il peut également se prononcer sur les appels des décisions des juges de paix et des conseils des prud'hommes.

La loi du 31 mars 1919 institue le tribunal départemental des pensions militaires. Situé à Rennes, ce tribunal a pour mission de traiter les demandes de pension des militaires et de leurs ascendants. Il est présidé par le président du tribunal de première instance de Rennes et le greffe est tenu par le greffier de ce tribunal.

En matière pénale, le tribunal correctionnel statue pour des délits secondaires, c'est-à-dire les infractions pour lesquelles les peines prévues dépassent celles infligées au tribunal simple de police et inférieures à cinq ans d'emprisonnement.

² Le tribunal s'installe à partir de 1840 au rez-de-chaussée du Parlement de Bretagne (*Voir* les cotes 8 U 109-111), dans les anciens cachots jusque dans les années 1980 lors de l'ouverture de la cité judiciaire.

³ Les procédures en matière gracieuse concerne essentiellement l'état des personnes et leur patrimoine (divorce, déchéance paternelle, mise sous tutelle, successions, etc.).

Présentation du contenu / Intérêt du fonds

Le fonds du tribunal de première instance est une précieuse mine d'informations pour le chercheur. Sa consultation permet de comprendre l'évolution du droit français, mais est également une source essentielle pour pénétrer au cœur de la société du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

L'étude du parquet permet de mieux appréhender le fonctionnement de cette juridiction. Les archives du parquet se composent de documents ayant trait à la gestion administrative du tribunal : correspondance, dossiers de personnel de magistrats et d'officiers ministériels, procès-verbaux d'instruction des affaires, dossiers concernant la surveillance de la vie publique et pénale.

Le fonds du greffe civil commence par les registres de délibération du tribunal ainsi que les registres des jugements et des actes civils. La consultation de ces répertoires est utile pour retrouver les actes et les jugements. Dans ces répertoires civils sont inventoriés les minutes civiles, les actes déposés au greffe ainsi que les actes faits au greffe. Cependant, ces registres ne sont pas exhaustifs, et il est recommandé de consulter également les registres de dépôt. S'en suivent les documents relatifs aux formalités d'enregistrement et de contrôle (prestations de serment du personnel, inscription des demandeurs et défendeurs, actes déposés au greffe, etc.). Ensuite, les actes de justice regroupés par thème, se composent de documents concernant l'assistance judiciaire, les créances, les loyers, les séparations et divorces, les testaments et successions, etc. On y trouve aussi les dossiers d'expropriation pour cause d'utilité publique. Ces archives, plutôt bien conservées, transmettent des informations majeures pour l'étude de l'évolution du paysage urbain de Rennes et de ses environs. On y découvre des plans de bâtiments, d'alignement des rues ou des voies ferrés. A la suite des actes de justice, ont été placés les registres de pointes des magistrats, les rôles des causes et les registres d'audience, puis les actes civils faits au greffe, les jugements, les procédures et les appels des décisions. Dans les minutes civiles, à partir de 1832, on ne retrouve pas uniquement des jugements mais aussi des actes déposés et faits au greffe. Cette particularité repose sur l'ancien classement. Au vu de la masse de minutes, il était très difficile d'entreprendre la séparation des différents actes. Il semblerait également que lors du rétablissement des tribunaux de première instance des arrondissements en 1930, les greffes de ces tribunaux aient récupéré leurs minutes et dossiers de 1926 à 1930⁴. Les procédures civiles, quant à elles, sont moins nombreuses. La

⁴ Voir les sources complémentaires pour les sous-séries 3 U.

majorité représente les procédures d'accident de travail de 1899 à 1940. Toutefois, quelques dossiers de procédure ont pu être mis au jour grâce au traitement du vrac.

Avec la réforme de 1926 qui supprime les tribunaux d'arrondissement, le nouveau tribunal départemental d'Ille-et-Vilaine, statue en matière commerciale pour les sections de Montfort, de Redon et de Vitré. Dans cette partie se trouve un échantillon de dossiers de procédure qui semblent avoir été constitués par des avoués. Les jugements peuvent être retrouvés dans les minutes des différents tribunaux de première instance (Redon, Montfort et Vitré).

Le tribunal départemental des pensions militaires est, dès sa création, du ressort du tribunal de Rennes. Il est composé de plunitifs des audiences, de jugements et ordonnances d'attributions de pension aux militaires et aux ascendants ainsi que des dossiers individuels de demande. On trouve également les dossiers d'attributions de pécule aux ayants-droit et les appels des décisions prises par les commissions cantonales d'allocations aux familles de militaires.

Le fonds du tribunal correctionnel est composé d'inventaires de pièces à conviction et de procédure, de répertoires correctionnels où sont inscrits les actes et les jugements, les répertoires des condamnés et des récidivistes ainsi qu'un répertoire des enfants condamnés (non-communicable⁵). On trouve également les minutes de jugement et de nombreux dossiers d'instruction terminés ou pas par un non-lieu.

Historique des versements et du classement

Le premier versement du tribunal de première instance de Rennes a lieu en 1925. Les documents sont alors cotés en 2 U 6. L'ouverture en 1968 du bâtiment des Archives départementales avenue Jules Ferry a été l'occasion de déménager de nombreuses archives jusqu'à lors conservées dans les locaux du Parlement de Bretagne.

La circulaire de la Direction des Archives de France AD 98-8 du 18 décembre 1998 clôt la sous-série consacrée aux tribunaux de première instance le 31 décembre 1958, date de suppression des tribunaux de première instance et de leur remplacement par des tribunaux de grande instance.

En Ille-et-Vilaine, la prise en charge des versements d'archives judiciaires a été précoce et régulière. Elle a permis, dès le début des années 1980 (mise en place de la série W consacrée aux archives postérieures au 10 juillet 1940), de réaliser de nombreux

⁵ Les répertoires se rapportant à des mineurs ont un délai de communicabilité de 100 ans.

instruments de recherche dédiés spécifiquement aux archives judiciaires postérieures à 1940. Pour prendre en compte au mieux ces travaux déjà effectués sur les archives contemporaines mais aussi sur celles des tribunaux de première instance et des justices de paix pour la période 1800-1940, la Direction des Archives départementales a décidé dès la publication de la circulaire de 1998, de maintenir la date du 10 juillet 1940 comme date de clôture de l'ensemble de la série U. La consultation des bordereaux de versement de la série W permet au lecteur de poursuivre sa recherche au delà de cette date.

Le fonds du tribunal de première instance de Rennes a fait dès son entrée initiale aux Archives départementales et au gré des différents versements ultérieurs, l'objet d'opérations de classement qui ont permis un accès partiel au fonds. Ainsi, jusqu'en 2011 ce sont les documents les plus emblématiques et ceux susceptibles d'être le plus consultés qui avaient fait l'objet d'une analyse détaillée.

L'opération de classement mise en place en 2011 a abouti, par l'analyse de la totalité des documents produits par le tribunal, à l'élaboration d'un instrument de recherche exhaustif. Ce classement a mis notamment au jour les archives du tribunal départemental des pensions militaires, des dossiers d'accident du travail ou encore de nombreux registres et documents relatifs au parquet et au greffe civil.

Evaluation, tris et éliminations, sort final

Aucune élimination majeure n'a été effectuée. Seules des radiographies se trouvant dans les dossiers d'accidents du travail ou des pochettes usagées et déchirées ont été éliminées.

Modalités d'accès et de reproduction

Les modalités sont fixées par la réglementation en vigueur et par l'arrêté du Président du Conseil général portant règlement de la salle de lecture.

Bibliographie

Cette présente bibliographie reprend les ouvrages qui ont été consultés pour le travail de classement. Elle n'est pas exhaustive.

Ouvrages généraux

FARCY Jean-Claude, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires 1800-1958*, CNRS, 1992, 1175 p. (cote 60 Bi 297, A.D.I.V.).

ROYER Jean-Pierre, *Histoire de la justice en France*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995, 788 p. (cote 50 Bi 1556, A.D.I.V.).

ROYER Jean-Pierre, *Histoire de la justice en France de la monarchie absolue à la République*, Presses Universitaires de France, 2001. (cote 70 Bi 320, A.D.I.V.).

Bibliographie locale

BOURDONNAY Hippolyte, *Le Palais de Justice de Rennes, Histoire et description du Palais – Ses salles, ses richesses artistiques*, F. Simon (imp.), Rennes, 1902, 239 p. (cote 40 Bi 234).

NITSCH Georges et HAUCOURT Xavier (d'), *Le Palais de Justice de Rennes et la Cour de Parlement de Bretagne*, coll. L'Amateur Averti, Lettr'im (imp.), Caen, 1994, 199 p. (cote 40 Bi 581, A.D.I.V.).

Sources complémentaires

Les sources complémentaires mentionnées ci-dessous présentent les fonds conservés à Rennes (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et Archives municipales de Rennes).

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

SERIE U - JUSTICE

Sous-série 1 U – Cour d'appel

- 1 U 5001-5641 Chambres civiles : arrêts (1811-1940).
- 1 U 6000-6138 Chambres correctionnelles : arrêts (1811-1940).
- 1 U 7000-8784 Chambres correctionnelles : procédures correctionnelles (1811-1940).
- 1 U 3001-3653 Chambre d'accusation (1811-1940).

Sous-série 2 U – Cour d'assises

- 2 U 251-1568 Cour d'Assises d'Ille-et-Vilaine (1811-1940).

Sous-série 3 U 2 – Tribunal de première instance de Montfort-sur-Meu

- 3 U 2 / 2058 - 2062 Minutes et jugements correctionnels (1926, 14 octobre - 1930, 16 décembre).

Sous-série 3 U 3 – Tribunal de première instance de Redon

- 3 U 3 / 3088 - 3132 Procédures correctionnelles (1926, 28 octobre – 1930, 29 octobre).

Sous-série 3 U 6 – Tribunal de première instance de Vitré

- 3 U 6 / 410 - 424 Jugements civils, ordinaires et commerciaux (1926, 2nd semestre – 1930, 3^{ème} trimestre).
- 3 U 6 / 652 - 656 Minutes annuelles du tribunal et du greffe (1926 – 1930, 1^{er} semestre).
- 3 U 6 / 1208 - 1222 Dossiers correctionnels (1926, octobre – 1930, octobre).
- 3 U 6 / 1304 Non-lieux (1926).

Sous-série 4 U – Justices de paix

4 U 29 / 1-216	Rennes Nord-Est (An X-1940).
4 U 30 / 1-216	Rennes Nord-Ouest (An X-1940).
4 U 31 / 1-121	Rennes Sud-Est (An X-1940).
4 U 32 / 1-129	Rennes Sud-Ouest (An X-1940).

Sous-série 5 U – Tribunaux de prud'hommes

5 U 1-33	Tribunal de prud'hommes de Rennes (1865-1939).
----------	--

Sous-série 6 U 1 – Tribunal de commerce de Rennes

Pour consulter les documents relatifs à la vie commerciale et économique de l'arrondissement de Rennes, se reporter à la sous-série du tribunal de commerce de Rennes.

Sous-série 7 U – Juridictions d'exception

7 U 1-94	Tribunal criminel spécial établi par la loi du 18 pluviôse an IX (An IX-1811).
7 U 95-113	Tribunal spécial établi par la loi du 23 floréal an X (An X-1811).
7 U 114-131	Cour prévôtale des douanes (1811-1814).
7 U 132-140	Cour prévôtale (1815-1818).

Sous-série 8 U – Fonds de la préfecture

8 U 1-58	Administration générale (an VIII-1930).
8 U 92-100	Dossiers communs aux tribunaux de première instance du département (an VIII-1877).
8 U 107-114	Tribunal de première instance de Rennes. – Installation des juges (an VIII – an IX). Etats des jugements (an VIII – 1815). Bâtiments, travaux et entretien (1838-1935).
8 U 299-317	Officiers ministériels. – Candidatures, nominations, réglementation (an VIII – 1935).
8 U 318-324	Commission arbitrale des loyers. – Réglementation, fonctionnement, personnel, bâtiments (1917-1921).

AUTRES SERIES

Série L – Archives révolutionnaires

L 2285-2514	Tribunal du district de Rennes (1790-An IV).
L 2662-2804	Tribunal civil du département (1791-An IX).
L 2805-3095	Tribunal criminel du département (1792-An VIII).
L 3371-3423	Tribunal de Police correctionnelle de Rennes (An IV-An VIII).

Série M – Administration générale et économie

Sous-série 1 M – Administration générale du département

1 M 95	Adhésions et prestations de serment des fonctionnaires administratifs : généralités [arrondissements de Rennes, Saint-Malo et Vitré] (1814).
1 M 145-146	Affaires Dreyfus (1898-1899).
1 M 147	Conflits à motifs politiques et avec les secteurs administratifs : révocation de fonctionnaires (1877-1907), conflits avec les administrations civiles et militaires (1873-1901), relations entre l'Etat et l'Eglise catholique (1873-1912), relations entre les municipalités et le clergé, séparation de l'Eglise et de l'Etat (1880-1911), affaire de l'abbé Trochu (1898-1899), catéchisme électoral (1892-1893), questions d'enseignement (1882-1912).

Sous-série 4 M – Police

4 M 30-69	Rapports des commissaires de police de la ville de Rennes (An VIII-1939).
4 M 97-103	Sûreté publique : rapports sur des affaires particulièrement graves (An VIII-1913).
4 M 458-485	Surveillance légale des condamnés libérés : tables alphabétiques, dossiers individuels, états nominatifs, statistiques, dossiers de recherche de criminels, condamnés, signalés, évadés, et suspects, collections imprimées de signalement des individus (An X-1938).
4 M 517-711	Police judiciaire de Rennes : dossiers d'enquête pour les crimes et délits (1911-1940).

Sous-série 5 M – Santé publique et hygiène

- 5 M 21 Personnel de santé : enregistrement des diplômes (an XII - 1932) (deux cahiers). Listes annuelles (1925, 1927, 1930, 1936 - 1938). Vérifications des diplômes des médecins et des dentistes : instructions, correspondance et listes alphabétiques (1935) (décret du 8 novembre 1935).
- 5 M 23 Exercice illégal de la médecine et de la pharmacie (An X-1914).
- 5 M 139-168 Répression des fraudes : instructions, réglementation, registres d'inscription des échantillons prélevés, analyses (1810-1940).

Sous-série 10 M – Travail et main d'œuvre

- 10 M 40 Accidents du travail. - Règlementation, cas particuliers, états (1880-1892).

Série N – Administration et comptabilité départementales

Sous-série 4 N – Bâtiments départementaux

Cette sous-série est particulièrement intéressante pour compléter les expropriations judiciaires.

- 4 N 35 Tribunal civil de Rennes. - Rétablissement du tribunal de 1^{ère} instance (an VIII-1834), travaux (1926-1939), revendication sur la propriété du Présidial (1811-1837) ; Cour d'appel⁶ .- Décoration d'un panneau de la Chambre du Conseil (1923-1924).
- 4 N 72 Maisons d'arrêt et de justice de Rennes. - Agrandissement, travaux (an XII-1832) ; aliénation de l'ancienne prison Saint-Michel, maison de justice (1835-1846) ; aliénation de l'ancienne prison de La Tour-le-Bât, maison d'arrêt (1835-1847).
- 4 N 73-75 Maison d'arrêt et de justice (rue de Fougères). - Construction de la nouvelle prison ; acquisition de terrains, adjudications (1832-1836). Aménagements (1834-1870). Aliénation, démolition, vente des matériaux (1877-1910).

⁶ Voir également sous-série 8U.

4 N 76-78 Maison d'arrêt et de justice (boulevard Jacques Cartier). - Acquisition de terrain, construction (1896-1908). Aménagements (1900-1936). Contentieux, affaires Gaudu et Trébuchet (1899-1907).

4 N 87-101 Asile d'aliénés de Saint-Méen à Rennes. - Acquisition de terrains, construction de l'hospice, travaux d'agrandissement et d'aménagement (1820-1940).

Mobilier départemental. – Inventaires, achats.

4 N 139 Tribunaux : Rennes (1810-1855).

4 N 142 Prison de Rennes, transport des détenus en voiture cellulaire (1896-1935).

4 N 144 Asile d'aliénés de Saint-Méen (1841-1855).

Série R – Guerres et affaires militaires

Sous-série 3 R – Anciens combattants et victimes de guerre

3 R 1-25 Secours et pensions aux anciens soldats : instructions, dossiers de demande de secours, dossiers individuels des invalides, mutilés et victimes de guerre (1907-1941).

3 R 43-53 Office départemental des pupilles de la Nation. - Elections des membres du conseil d'administration, délégués et représentants : instructions, procès-verbaux des délégations cantonales, procès-verbaux de recensement des votes des collèges électoraux, listes électorales, correspondance, affiches (1918-1935).

3 R 54 Office départemental des pupilles de la Nation. - Personnel : dossiers individuels (1935).

Série S – Travaux publics et transport

Sous-série 2 S – Routes ou grandes voiries, circulation et transport routier

2 S 14-146 Routes nationales. – Adjudications, cautionnements, occupations temporaires, plantations, réclamations, travaux (1808-1940).

2 S 330-345 Routes départementales. – Adjudications, cautionnements, occupations temporaires, plantations, réclamations, travaux (1813-183).

Sous-série 5 S – Chemins de fer et tramways

5 S 1-14 Affaires générales et diverses. - Législation, rapports, statistiques, police des gares, buffets, bibliothèques, aménagement gare de Rennes (1835-1912).

5 S 15-20 Gare de Rennes. - Constructions, plans et profils, affaires diverses, détermination des stations (1849-1859).

5 S 45-56 Expropriations et travaux. – Arrondissement de Rennes (1851-1897).

5 S 63-155 Lignes de chemins de fer. - Adjudications, expropriations, travaux, contentieux, plans, enquêtes parcellaires, affaires diverses, passages à niveaux, (1845-1936).

5 S 208-292 Lignes de tramways (1896-1940).

Série T – Enseignements et affaires culturelles, sports

Sous-série 11 T – Enseignement

11 T 255 Ecoles privées et congréganistes ouvertes sans autorisation : correspondance (1806-1820).

11 T 256 Ecoles libres congréganistes ou laïques, salle d'asile, pensionnats primaires : demandes d'ouvertures, agréments d'instituteurs [classement par ordre alphabétique des communes] (1856, 1859-1863).

11 T 257-262 Application des lois sur les congrégations et sur la suppression de l'enseignement congréganiste (1er juillet 1901 et 7 juillet 1904) : recensement des écoles, fermetures, demandes d'autorisation, laïcisations, constructions d'écoles publiques (1901-1914).

11 T 268-271 Ouvertures d'écoles privées : demandes d'ouverture, parfois enquêtes, plans [loi du 30 octobre 1886] (1902-1930).

- 11 T 275 Congrégation des Prêtres de l'Immaculée Conception : biens, personnel, chapelles : demandes d'autorisation, laïcisation des écoles publiques congréganistes, protestations, délibérations municipales, pétitions ; fermeture des écoles privées congréganistes, liquidation des biens, troubles, maintien de l'ordre ; demandes de poursuite par sécularisation sur place (1901-1906).
- 11 T 288 Congrégation des Ursulines de Châteaugiron : laïcisation d'écoles publiques (1901-1923).

Série W – Archives contemporaines

Tribunal de première instance de Rennes

- 234 W 1-1274 Jugements et procédures, registre de dépôts, de serments (1940-1950).
- 1006 W 53-58 Jugements de pupilles de la Nation ; expropriations ; successions ; registres ; actes déposés (1941-1958).
- 1213 W 1-124 Dossiers de déchéances paternelles, abandons, droits de garde, placements ; jugements pénaux ; dossiers pénaux ; correspondance et visites annuelles des centres éducatifs ou de répression ; décisions en matière d'assistance éducative ; dossiers de protection des jeunes majeurs ; service social spécialisé dans la protection de l'enfance ; tutelles aux prestations sociales ; dossiers de correction paternelle ; ordonnances en matières d'assistance éducative (1940-1985).
- 1756 W 1-10 Plumitifs d'audience, comptes-rendus sommaires d'audience (1945-1958).

Tribunal d'instance de Rennes

- 250 W 1-39 Révision de rentes, loyers, actes civils, assurances sociales, notaires, dossiers de procédure civile (1880-1963).
- 1095 W 1-199 Jugements civils (1941-1973).
- 1108 W 1-82 Tribunal pour enfants. – Liberté surveillée (1945-1977).
- 1211 W 1-754 Activités (1940-1978).

- 1300 W 1-171 Affaires civiles, affaires correctionnelles, tribunal pour enfants (1951-1986).
- 1325 W 1-832 Procédures ; jugements ; exécution des peines ; tribunal pour enfants ; application des peines ; successions, testaments ; procès-verbaux de police et de gendarmerie ; aide judiciaire ; dossier OAS (1950-1986).
- 1370 W 1-143 Juge d'application des peines, Comité de probation : registres de correspondance, dossiers de mise à l'épreuve et de travail d'intérêt général ; dossiers de non-lieux ; dossiers de procédure d'expropriation ; Parquet : enregistrement (1964-1975).
- 1380 W 1-391 Tribunal pour enfants : jugements, procédures, dossiers d'assistance éducative (1964-1975).
- 1587 W 1-42 Parquet : courrier, contrôle des officiers publics, affaires d'administration générale, état civil, contrôle des aliénés et des syndicats professionnels, débits de boisson, presse périodique, ouverture d'écoles privées (1950-1982).
- 1620 W 1-1648 Procédures et jugements (1968-1996).
- 1621 W 1-114 Dossiers de tutelle de majeurs (1992).
- 1695 W 1-33 Jugements du tribunal de police de Rennes ; dossiers de procédure du tribunal d'instance de Rennes (1958-1980).
- 1884 W 1-193 Dossiers de tutelle des majeurs et mineurs ; minutes civiles ; dossiers civils et registres d'audience (1957-2002).
- 2132 W 1-109 Minutes d'injonction de payer (1972-1999).
- 2133 W 1-1470 Dossiers de procédure dont le tribunal pour enfants, procédures correctionnelles, citations directes ; contrôle des officiers publics et ministériels ; affaires signalées (1902-2003).
- 2262 W 1-744 Procédures correctionnelles (1968-1985) ; procédures de citation directe (échantillonnage 1 sur 10) hors stupéfiants et hors terrorisme (1986).
- 2398 W 1-183 Dossiers de tutelle des majeurs et mineurs (2003-2004) ; warrants (1947-1979) ; minutes civiles (1977-1979).

2411 W 1-199 Tribunal de police : minutes de jugement et échantillon de dossiers de procédure (1963-2004).

2521 W 1-394 Minutes des jugements correctionnels (1973-1980) ; registres, rôles, répertoires, plunitif (1968-1981) ; appels (1968-1977) ; feuilles d'audience (1971-1980).

Série Y – Etablissements pénitentiaires

5 Y 1-214 Prison de Rennes (An VIII-1944).

6 Y 1-38 Maison centrale de Rennes (An VIII-1943).

Série X – Assistance et prévoyance sociale

3 X 18 Décès des pupilles (mention des causes de décès) (1924-1949).

3 X 21 Objets : médailles et colliers des pupilles d'Ille-et-Vilaine vierges ou avec numéro de matricule, médailles militaires (1870).

3 X 88-619 Dossiers individuels des enfants assistés (1895-1939).

Série Fi – Fonds figurés

Sous-série 6 Fi – Cartes postales

6 Fi Rennes 463-600, 1266 Cartes postales représentant le Palais de Justice.

8 Fi – Fonds Auguste Le Couturier

8 Fi 24-27 Clichés sur verre représentant le Palais de Justice de Rennes (début XX^{ème} siècle).

Archives municipales de Rennes

Série I – Police, hygiène publique, justice

- I 182 Réfugiés étrangers. Condamnés libérés. Jeunes détenus libérés. Surveillance et secours (1879-1941).
- I 183 Tribunaux révolutionnaires (1790-1793).
- I 184 Justice. Extraits de jugements criminels (1791-1806).
- I 185 Simple police. Tribunal d'instance. Justice de paix (1790-1868).
- I 187 Jurys d'assises (1833-1952).
- I 188 Prisons. Transportés. Exécutions capitales. Maison centrale. Liste des détenus (1820-1939).

Glossaire

Sources :

<http://dictionnaire-juridique.com>

FARCY Jean-Claude, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires 1800-1958*, CNRS, 1992, 1175 p. (cote 60 Bi 297, A.D.I.V.)

Archives départementales d'Indre-et-Loire, *Répertoire numérique de la série U*, Tours, 2002, p. 447-453.

Acceptation ou renonciation sous bénéfice d'inventaire : Lors d'une succession, les héritiers peuvent accepter ou renoncer à leur héritage. En cas d'acceptation, ils ne peuvent rembourser les dettes au-delà de la valeur des biens inventoriés. Lors de dettes trop importantes, les héritiers peuvent refuser l'héritage. Ces déclarations doivent se faire au greffe qui les consigne dans un registre.

Actes de justice : Actes faits en justice et qui émanent des juges ou des officiers ministériels.

Assistance judiciaire : Aide financière (droits d'enregistrement, de timbre, honoraires et émoluments) avancée aux personnes admises à l'assistance judiciaire. Ce droit est décidé par le bureau d'assistance judiciaire.

Chambre du Conseil : Audience publique à huis clos, seuls y sont admis les magistrats et les parties et/ou leurs représentants. Elle statue dans toutes affaires civiles et exceptionnellement en matière contentieuse.

Conseil judiciaire : Personne nommée par le tribunal pour représentée des personnes frappées d'interdiction judiciaire.

Contribution (distribution par) : Procédure qui consiste à répartir les sommes restant d'une saisie mobilière ou immobilière entre les créanciers, sans garantie de leurs créances (dits chirographaires).

Déchéance de puissance paternelle : Procédure mise en place en vue de la protection des enfants. Les parents peuvent être déchus de leur autorité parentale dans le cas où ils sont condamnés (crimes ou délits), ou bien en cas de mauvais traitement sur leurs enfants.

Déclaration affirmative : Déclaration faite par le tiers saisi des sommes qu'il peut devoir ou des objets qu'il détient appartenant au débiteur saisi. Il indique la nature, la cause et le caractère de la dette, la date de son exigibilité, les comptes versés et les diverses oppositions qui ont été faites.

Défaut et congé de comparaître : Acte du greffe délivré au demandeur quand le défendeur ne s'était pas présenté (défaut de comparaître) ou au défendeur dans le cas inverse (congé faute de comparaître). Cet acte a cessé d'être utilisé dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Délaissement par hypothèque : Abdication de la possession (mais non de la propriété) de fait de l'immeuble hypothéqué aux créanciers, par déclaration faite au greffe du tribunal où est situé l'immeuble.

Dépôt (acte de) : Le greffier doit rédiger un acte de dépôt pour toutes les pièces déposées au greffe (rapports d'expert, sentences arbitrales, copies collationnées pour la purges des hypothèques légales, etc.).

Domicile politique : L'électeur peut transférer son domicile politique dans un autre arrondissement électoral que celui où il réside. Il doit en faire la déclaration aux greffes des tribunaux civils de l'arrondissement de vote et de l'arrondissement de résidence. Cette formalité a été mise en place pendant la monarchie de Juillet.

Exploit d'huissier : Acte rédigé et signifié par un huissier. Il assure ainsi une formalité de procédure (assigner une partie devant le tribunal, notifier les faits ou de contraindre à l'exécution d'une condamnation ou d'une obligation). Cet acte peut également servir de preuve en cas de litige.

Expropriation pour cause d'utilité publique : Disposition du droit permettant d'enlever à un particulier sa propriété en échange d'une indemnité, lorsque l'intérêt public l'exige.

Insinuation des donations entre vifs : Formalité qui consiste à enregistrer les donations entre vifs afin de les rendre public et éviter toute fraude.

Interdiction judiciaire : Situation juridique provoquée par le ministère public en cas d'atteinte à la sûreté publique ou dans l'intérêt de la personne concernée. Celle-ci est privée de ses droits juridiques, et est placée sous l'autorité d'un tuteur chargé de la représenter dans tous les actes de la vie civile.

Liquidation de congrégation religieuse : La loi du 1^{er} juillet 1901 permet la dissolution des congrégations religieuses non autorisées par une loi. Un liquidateur est nommé par le tribunal de première instance. Celui-ci doit informer le procureur de l'avancement de la liquidation.

Ordres : Dans le cas d'une saisie mobilière ou immobilière, la procédure d'ordre vise à établir les créanciers prioritaires, dits hypothécaires ou privilégiés, qui ont garantie sur leurs créances. L'ordre

peut être amiable (avec médiation du juge depuis 1858) ou judiciaire lorsque les parties n'ont pu s'entendre.

Plumitif : Registre tenu par le greffier sur lequel celui-ci porte ses notes d'audience pour chaque affaire. Il contient l'identité, les conclusions et dires des parties ou prévenus, les serments et les dépositions de témoins, le sommaire du jugement et la condamnation.

Pointes (registres de) : Ces registres servent à contrôler la présence des magistrats aux audiences et à la durée de celle-ci.

Pupille de la Nation : Les jugements d'adoption par la Nation sont prononcés par le tribunal de première instance, avec mention portée en marge de l'acte de naissance.

Référé (ordonnance de) : Procédure simplifiée portée devant un juge unique, le président du tribunal de première instance, afin de faire juger provisoirement et rapidement des affaires urgentes ou en cas de difficultés relatives à l'exécution d'un jugement.

Rôle des causes : Les rôles permettent d'établir l'ordre dans lequel les causes seront appelées à l'audience. Lorsqu'une affaire est extraite du rôle, celle-ci est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Serment : Le serment professionnel est prêté par le personnel de justice ainsi que certains fonctionnaires assermentés (agents de change, avoués, commissaires de police, employés des contributions directes et des douanes, gendarmes, notaires, etc.). Il se fait devant le tribunal de première instance.

Voyage (affirmation de) : Afin de percevoir le remboursement des frais occasionnés par le procès, les parties dont le domicile est éloigné du tribunal doivent affirmer au greffe que le voyage n'a été réalisé que dans l'intérêt du procès. Souvent consignés dans des registres, ils contiennent l'identité des comparants et avoués et le motif de la procédure.